

GRANDE CAUSE NATIONALE  
**30'JUGE!**  
CHAQUE JOUR



# QUELLES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES FEMININES DANS LES QUARTIERS DE DEMAIN ?

SYNTHESE DE LA JOURNEE REGIONALE

19 SEPTEMBRE 2024

STADIUM ARENA LIEVIN

# Sommaire

---

<i>Propos introductifs</i> .....	3
I- Quels sont les constats et les principaux freins quant aux pratiques sportives des filles et des femmes ? Quelles spécificités dans les QPV ? .....	5
➤ Socialisations familiales et amicales expliquant les engagements différenciés entre filles et garçons .....	8
➤ Les effets des contextes institutionnels .....	8
➤ Le sport comme capital.....	8
➤ L'influence des encadrants .....	8
➤ Conclusion .....	9
II- Au carrefour des politiques publiques : quels leviers pour garantir l'accès à la pratique sportive des femmes des quartiers populaires ? .....	11
III- Espaces et équipements sportifs au prisme des opérations de renouvellement urbain et des enjeux de transition : quelle prise en compte des questions de genre ? .....	16
IV- Retours d'expériences régionales .....	22
➤ <i>Le sport santé comme vecteur de lien social et de réduction des inégalités sur le Dunkerquois</i> .....	22
➤ <i>L'insertion sociale par le sport des habitantes des quartiers populaires de la métropole lilloise</i> .....	23
V- Projection-débat autour du documentaire "Sportives, le parcours médiatique des combattantes".....	25



## Propos introductifs

*Alain BAVAY - Vice-président en charge de la cohésion sociale, Communauté d'Agglomération Lens Liévin*

L'actualité récente des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) a mis sur le devant de la scène mondiale le sport et les valeurs morales qu'il véhicule : humanité, fraternité, humilité, mixité, dépassement de soi, respect, volonté, loyauté, etc. 900 enfants du territoire ont participé à cet événement, grâce à l'association « la Chance aux enfants ». Le sport est un levier fédérateur et un vecteur important en matière d'éducation, de citoyenneté, de santé, de solidarité, d'égalité et d'inclusion. Pourtant, même si les JOP ont mis en lumière les performances des femmes dans le sport, celui-ci continue d'être une pratique inégalitaire. La Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL) a fait du sport un levier de développement. Qu'il s'agisse du financement de la Maison Sport Santé, du développement territorial de la chaîne des parcs ou du dispositif « Sport ressources 62 » ... La CALL est engagée en faveur des publics vulnérables et fait du sport un levier de développement et de lutte contre les inégalités de santé. Au regard des problématiques persistantes et des enjeux sur notre territoire, les travaux de l'IREV doivent permettre de faire évoluer les politiques publiques en matière de sport, d'aménagement des espaces publics et de lutte contre les discriminations.

*Antoine SILLANI - Vice-président en charge des sports, Région Hauts-de-France et Vice-président de l'IREV*

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont créé une dynamique sportive qu'il convient de cultiver, au profit de tous les habitants. Le sport a des vertus. Il peut avoir des effets sur la santé mais également sur la société en matière de cohésion et de vivre ensemble, par les valeurs qui l'accompagnent. Les réflexions partagées lors de cette journée viendront nourrir des préoccupations communes et notamment les dispositifs dont bénéficient les QPV. Cela n'est pas sans lien avec le rôle du tissu associatif et leur expertise mais également avec le soutien des pouvoirs publics indispensable pour favoriser un engagement de qualité. Le dispositif « Quartiers d'été » porté par la Région Hauts-de-France en constitue un bel exemple.

*Morgane PETIT, Directrice de l'IREV, Centre de ressources de la Politique de la ville Hauts-de-France*

L'IREV, le centre de ressources Politique de la Ville des Hauts-de-France, a mené de nombreux travaux en matière d'égalité hommes – femmes, organisé des conférences et capitalisé des expériences en ressources documentaires. Ces actions constituent un matériau fertile pour préparer les contrats de ville « Quartiers 2030 » et promouvoir des changements de comportement durables et favorables à la cohésion sociale. Nous sommes donc heureux de vous proposer cette journée régionale avec un programme de qualité, une expertise qui sera au rendez-vous pour alimenter les débats et la manière dont nous pouvons nous interroger collectivement sur les enjeux de mixité.

I- Quels sont les constats et les principaux freins quant aux pratiques sportives des filles et des femmes ? Quelles spécificités dans les QPV ?



Carine GUERANDEL - Sociologue et maîtresse de conférence à l'Institut Universitaire de Technologie de Lille, laboratoire CeRIES

Dans les cités, les filles pratiquent deux fois moins de sport que les garçons. Elles pratiquent également moins de sport que la moyenne des filles françaises. Leur socialisation sportive est moins précoce, moins variée, moins intensive et moins compétitive que celle des garçons. La pratique du sport baisse significativement à partir de 12 ans avec l'entrée dans l'adolescence. Les équipements sportifs des cités sont essentiellement occupés par les garçons, renforçant, par contraste, la discrétion des filles.

Les filles des milieux populaires urbains évoquent le manque de temps, les tâches domestiques, les interdictions parentales (coût, sécurité, religion) et une offre peu adaptée :

- Manque d'attrait pour les pratiques proposées ;
- Problèmes d'accessibilité aux installations sportives ;
- Ambiance ressentie comme négative.

---

La sociologue Catherine Louveau explique que ces inégalités sont liées aux conditions d'existence et aux représentations que les filles ont de leurs possibilités : le système du genre se construit à l'extérieur du sport et durant l'enfance.

---

Le genre correspond au système de normes façonnant la distinction et la hiérarchisation des individus.

Pierre Tevanian, essayiste et militant français, a proposé le concept de mécanique raciste, qui pourrait également s'appliquer au sexisme :

- **Focalisation**

S'appuyer sur un critère arbitraire pour définir une population. Pour les femmes : volonté d'avoir des enfants, de porter des cheveux longs, d'être coquette.

- **Différenciation**

Les femmes sont différentes des hommes : elles privilégient leur vie de famille, pratiquent la danse plutôt que le football. Le contraste entre les deux groupes est renforcé.

- **Péjoration**

La différence devient une marque d'infériorité. Les femmes sont considérées comme moins douées pour certaines activités ou plus sensibles.

- **Légitimation**

Les trois premières étapes permettent de justifier les inégalités du traitement du système : les femmes sont logiquement moins représentées aux postes importants.

---

Le genre ne se justifie pas par des différences naturelles entre les hommes et les femmes, mais par la différenciation et la hiérarchisation du masculin et du féminin opérée par la société.

---

De la même manière, certaines formes d'organisation sociale (*apartheid*, ségrégation raciale aux États-Unis) ont appliqué une hiérarchisation des individus en fonction de leur couleur de peau.

---

Projection d'un extrait du film « La leçon de discrimination » (2006)

Dans le cadre d'une expérience de psychologie sociale, une institutrice différencie les enfants de sa classe en fonction de leur taille. Elle leur explique que, d'après des recherches scientifiques, les individus de petite taille sont plus intelligents et plus créatifs que les enfants de grande taille. L'effectif de la classe est séparé en deux groupes, le premier réunissant les enfants mesurant moins de 1,34 mètre, le second formé des enfants de plus de 1,34 mètre. Le groupe des « petits » bénéficie ensuite de privilèges dans la cour de récréation. Au cours de l'expérience, une hiérarchisation de compétences s'établit au profit des plus petits et au détriment des plus grands.

La discrimination de taille, créée de toute pièce dans l'expérience, est comparable à la discrimination de genre instaurée dans de nombreuses sociétés humaines.

---

Oubliées depuis près de 20 ans, les jeunes filles des cités deviennent un public cible des politiques françaises de promotion de la pratique sportive des femmes à partir des années 2020.

Dès les années 80, pour faire face aux violences urbaines, la pratique sportive a été promue auprès des garçons appartenant à des minorités ethniques, perçus comme potentiellement dangereux. Cette approche a participé à l'exclusion des filles et à la masculinisation de l'espace public par les sports urbains.

Dès la fin des années 90, les pouvoirs publics français mènent une politique volontariste de développement du sport chez les femmes. En parallèle, les filles des cités sont de plus en plus visibles dans le débat public et les médias : affaire du voile, scandale des tournantes, violences dénoncées par l'association « *Ni putes ni soumises* », etc. Elles deviennent alors un nouveau public cible des politiques en faveur de la promotion du sport des femmes.

Vingt ans plus tard, les inégalités perdurent. Les usages du sport éducatif à destination des filles, les formes de pratiques encouragées et les éléments de justification associés reposent sur des stéréotypes limitant la portée des nouvelles incitations.

Les textes encourageant le sport des filles dans les cités sont confrontés à des freins :

- Culturels et religieux ;
- Sociaux et économiques ;
- Biologiques, liés à la représentation du corps féminin.

Afin d'augmenter le nombre de sportives dans les cités, les textes officiels ont établi que l'offre sportive devait être adaptée aux spécificités et aux attentes des publics féminins :

- Équipements adaptés (vestiaires, toilettes, horaires) ;
- Accessibilité par les transports.

---

Les incitations à satisfaire les besoins réels ou supposés des filles visent moins à transformer les stéréotypes qu'à leur permettre un accès plus égalitaire aux activités physiques. Les sports qui leur sont proposés reposent sur des modalités de pratique qu'elles ont apprises à aimer, alors que la compétition est associée à la pratique masculine.

---

Les rapports recommandent d'augmenter la part de femmes encadrantes, qui privilégieraient les modalités de pratique « féminines ». Or, les travaux en sociologie de l'éducation montrent que les enseignantes reproduisent autant que leurs collègues masculins les inégalités de genre. De leur côté, les collégiennes des quartiers privilégient les modalités non-mixtes de pratique du sport, généralement dans un cadre scolaire ou périscolaire. Dans les associations locales, les dirigeants et les intervenants sont majoritairement des hommes du quartier, qui ont profité d'initiatives orientées vers les garçons quand ils étaient plus jeunes. Ils ont donc tendance à reproduire une offre sportive centrée sur les garçons.

Une certaine concurrence existe entre les associations pour l'obtention des subventions et l'accès aux installations à des horaires attractifs. Les associations ont tendance à proposer des pratiques destinées aux garçons, considérés comme plus sportifs et plus faciles à mobiliser.

### ➤ Socialisations familiales et amicales expliquant les engagements différenciés entre filles et garçons

Les parents, généralement sédentaires, acceptent facilement le manque d'appétence des filles pour le sport, notamment quand elles sont chargées de tâches domestiques. Les familles des milieux populaires apprécient que leurs filles s'inscrivent dans des activités apportant des bénéfices dans la vie quotidienne (self défense, natation). En revanche, les parents émettent de réticences envers certaines pratiques jugées risquées pour la réputation ou la sécurité de leurs filles (escalade, équitation, gym, cyclisme).

La pratique du sport est favorisée par :

- La présence d'un parent et/ou d'un grand frère sportif ;
- Une socialisation sportive particulièrement précoce ;
- La prégnance du modèle du « garçon manqué » durant l'enfance, marqué par une sociabilité plutôt masculine ;
- La pratique de la religion, à l'adolescence, qui permet plus facilement d'obtenir l'autorisation des parents.

Les garçons peuvent mobiliser le sport pour renforcer leur virilité ou leurs aptitudes physiques au combat. De leur côté, les filles s'efforcent généralement d'éviter les garçons, en mettant à distance la sphère sportive, et d'entretenir leur discrétion, par l'appropriation de la sphère privée. La sexualité est cachée pour les filles, alors que l'hétérosexualité s'affiche chez les garçons. Les corps féminins sont vus comme faibles et fragiles, alors que les corps masculins sont considérés comme puissants et résistants.

### ➤ Les effets des contextes institutionnels

Les engagements et les abandons des filles dans les clubs sportifs dépendent de la place qui leur est accordée. Les caractéristiques spatiales des associations doivent également être prises en compte : un club de football parvient assez facilement à attirer des joueuses, car les conditions d'exercice ne risquent pas d'entacher leur réputation de « fille bien ». A contrario, les activités considérées comme féminines peinent à mobiliser les filles des cités, si elles sont réalisées devant un public potentiellement composé de garçons. En revanche, le club de gymnastique, protégé des regards, permet aux adolescentes de pratiquer librement un sport mettant leur corps en scène.

### ➤ Le sport comme capital

Le sport est une ressource mobilisable, capable de conférer un pouvoir sur les personnes qui en sont dépourvues. Dans ce contexte, les filles ont intérêt à maintenir leur engagement dans une pratique sportive.

### ➤ L'influence des encadrants

---

La mixité spontanée ou non pensée de la pratique sportive conduit souvent les participants à se conformer aux stéréotypes de genre, provoquant l'abandon de certains garçons ou de certaines filles. Pour éviter cet écueil, les encadrants peuvent construire une mixité pensée comme un lieu de questionnements sur les inégalités entre les sexes, à condition qu'ils soient sensibilisés ou formés à ces questions.

---

## ➤ Conclusion

L'inégalité des filles et des garçons dans la pratique sportive doit être repositionnée dans la dynamique des inégalités. Toute différence ne produit pas nécessairement une inégalité. Une différence devient une inégalité quand la privation d'une ressource (matériel, bien culturel, activité, savoir, service) handicape une partie de la population. Mesurer les différences d'accès aux pratiques sportives revient à mesurer les inégalités entre différents groupes d'une même société.

## *Le temps des questions-échanges*

- *Quel est le panel utilisé pour l'enquête ? Dans quelle mesure les inégalités se reproduisent-elles dans les carrières sportives ? Par exemple, quelles sont les possibilités de pratiquer l'escrime pour une fille habitant un quartier populaire ?*

### *Carine GUERANDEL*

J'ai mené une enquête dans un collège de quartier populaire, qui a généré 500 réponses exploitables. Les statistiques établies sont similaires à celles évoquées dans l'enquête de Gasparini et Vieille-Marchiset en 2008, réalisée sur Strasbourg. Environ 30 % des filles des quartiers populaires urbains pratiquent une activité sportive.

En milieu rural, les clubs sportifs sont principalement appropriés par les garçons. Comme dans les quartiers, une grande majorité de filles restent à l'écart des pratiques sportives. Celles qui pratiquent un sport ont généralement un père sportif ou sont issues d'une famille impliquée dans le club du village.

Les inégalités restent marquées dans l'accès à certaines pratiques (escrime, golf), alors que d'autres sports, comme le tennis, se démocratisent. Néanmoins, dans tout sport, les origines sociales tendent à creuser les différences à partir d'un certain niveau de pratique.

- *Faut-il être optimiste ou pessimiste sur l'évolution des pratiques sportives des femmes ? La situation française apparaît-elle singulière par rapport à d'autres pays ?*

### *Carine GUERANDEL*

Sur le terrain, les changements sont lents à apparaître, mais la formation des encadrants et les politiques publiques pourraient changer la donne, en prenant en considération la structuration et la déconstruction des stéréotypes. En revanche, les leviers restent difficiles à actionner sur la socialisation des familles et le discours des médias.

S'agissant des comparaisons internationales, des chercheurs américains montrent que les filles des ghettos pratiquent beaucoup moins de sport que les garçons, avec des taux de pratique sportive compris entre 25 % et 30 %.

- *Remarque d'un participant*

Certains quartiers ne proposent généralement que du football. La diversité des sports n'est pas suffisante. Les clubs sont parfois trop axés sur la compétition, ce qui ne correspond pas aux besoins des publics féminins. Les équipements ne sont pas toujours appropriés à la pratique des filles et des

femmes. Le développement d'activités réunissant les mères et les filles peut conduire les filles à pratiquer un sport.

## II- Au carrefour des politiques publiques : quels leviers pour garantir l'accès à la pratique sportive des femmes des quartiers populaires ?

Intervenants :

**Thouraya Abdellatif** - Déléguée régionale Académique, DRAJES Hauts-de-France

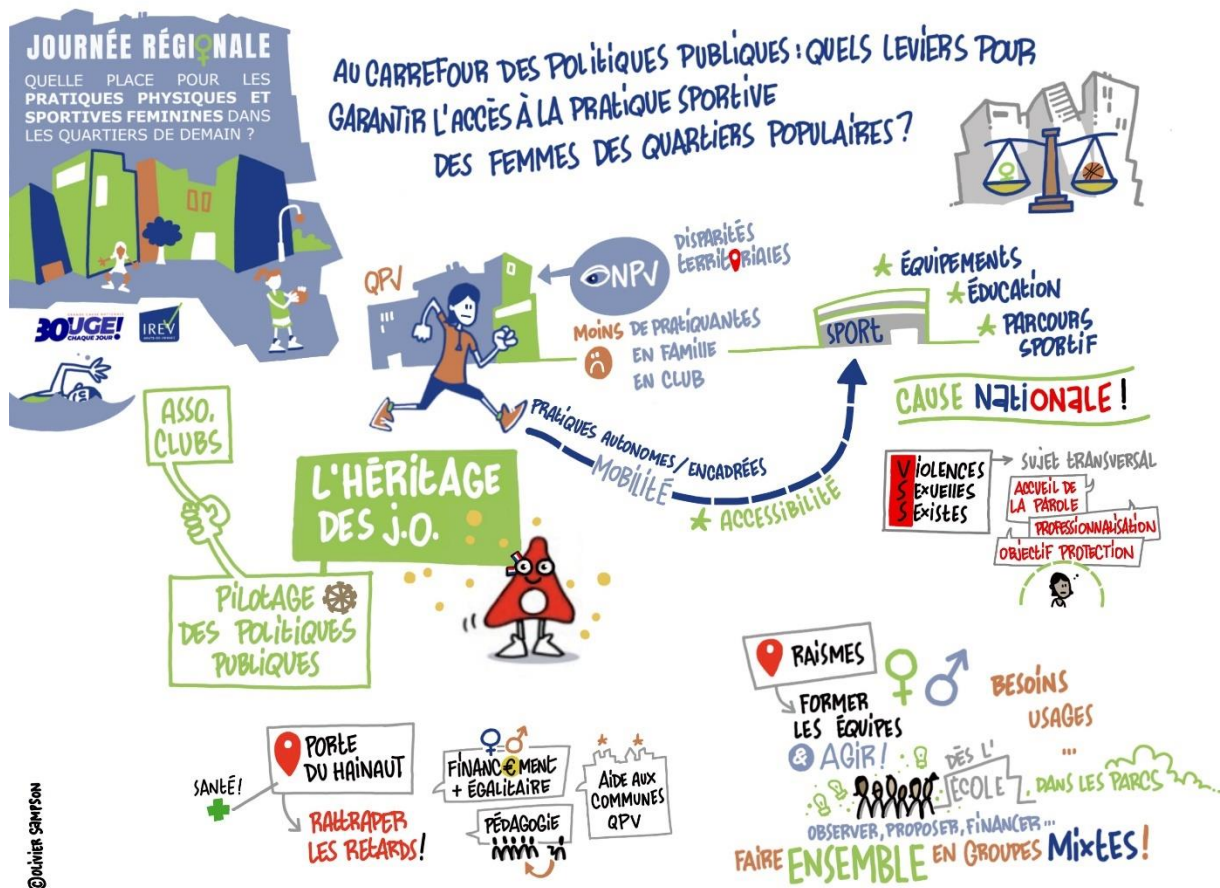
**Patrick Trifi** - Conseiller communautaire, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ; Adjoint au maire chargé des Solidarités, de la Cohésion sociale et des Finances, Ville de Raimés

**Fanny Meilhac** - Directrice de la communication, Ville de Raimés

**Florence Pinelli** - Cheffe de projet données et analyses spatiales et référente Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), ANCT

Animation :

**Ingrid DEQUIN**, Responsable du pôle prévention des discriminations, IREV Hauts-de-France



- *Florence Pinelli, vous avez réalisé un diaporama des pratiques sportives dans les quartiers prioritaires. Les inégalités persistent entre les hommes et les femmes. Néanmoins, la pratique sportive a augmenté après la crise Covid, en particulier chez les jeunes et les femmes. Quel tableau pouvez-vous dresser des quartiers prioritaires et des pratiques féminines ?*

La pratique sportive est moins fréquente chez les habitants des quartiers et notamment chez les filles. De plus, seulement 48 % des femmes des quartiers pratiquent une activité sportive en famille ou en couple, contre 67 % pour les femmes habitant en dehors des quartiers. La pratique sportive en association ou en club sportif est de 12 % chez les femmes des quartiers prioritaires, contre 25 % chez les femmes ne résidant pas en quartiers prioritaires. Pire, le nombre de licenciées est trois fois moins élevé dans les quartiers prioritaires que dans les autres zones d'habitation. L'acceptation par autrui est mentionnée comme un frein à la pratique sportive par 32 % des femmes des quartiers prioritaires, contre 27 % pour les femmes ne résidant pas dans ces quartiers.

- *La question des équipements, de leur répartition et de leur accessibilité est un sujet. Ces équipements transforment les territoires, car ils conditionnent l'ouverture aux pratiques sportives. Quelles mesures ou classifications avez-vous pu réaliser ? Les équipements sportifs sont-ils suffisamment variés et accessibles en quartier prioritaire ?*

En 2019, un travail a été publié sur l'accessibilité aux espaces sportifs dans le rapport annuel de l'ONPV. Cet exercice vient d'être reproduit. Si 90 % des quartiers disposent d'équipements sportifs, leur variété se montre peu importante. Il s'agit généralement de salles multisports ou de terrains construits lors de la création des quartiers. Seuls 30 % des quartiers disposent d'un bassin de natation facilement accessible. Notre objectif est de présenter les situations, quartier par quartier, afin d'étayer les débats, en amont des prochains contrats de ville.

- *Madame Thouraya Abdellatif, vous travaillez sur ces sujets à l'échelle régionale. Partagez-vous les constats qui viennent d'être dressés ?*

Oui, les inégalités sont accrues dans les Hauts-de-France. Seule 34 % de la population pratique une activité physique dans la région, contre 41 % à l'échelon national. Le taux de licenciés est inférieur de 3 points à la moyenne nationale. Dans la région, la part des femmes parmi les licenciées est supérieure à la moyenne nationale, mais les disparités sont très fortes entre les départements : si l'Oise affiche un taux de licenciées de 60 %, le Pas-de-Calais n'enregistre qu'un taux de 32 %.

---

Les Jeux olympiques ont amené des personnes à travailler ensemble, au sein de comités interministériels. Des politiques publiques ont été amorcées en amont des Jeux. Aujourd'hui, pour lever les déterminismes, il est nécessaire de dépasser les actions ponctuelles. La politique doit produire des actions sur le temps long, notamment à l'école.

La complémentarité éducative suppose de mobiliser les enseignants d'EPS, de transformer les modèles des clubs sportifs – pour adapter leurs offres aux besoins, notamment des femmes – et de mettre en place un pilotage fort. La pratique du sport chez les enfants de 6 à 11 ans est fondamentale pour développer des habitudes sportives au sein de la population générale.

---

La pratique sportive des femmes constitue un enjeu prioritaire. Des âges de « décrochage » ont été identifiés dans la vie des femmes : adolescence, maternité, séniorité, etc. Dans les quartiers Politique de la ville, les équipements doivent être installés dans des lieux sécurisés et proposer des pratiques

adaptées aux femmes. Les acteurs associatifs devront faire perdurer le plan d'équipement porté par les Jeux olympiques.

- *Disposez-vous d'éléments de recul sur la mise en place du Pass'Sport ?*

Le pilotage national du Pass'Sport est très fin, avec des statistiques disponibles par genre et par quartier. Ce dispositif octroie une aide de 50 euros pour l'acquisition d'une licence, cumulable avec d'autres aides. En région, 52 000 Pass'Sport ont été délivrés l'année dernière. Nous souhaitons attribuer 200 000 Pass'Sport cette année.

En moyenne, 38 % des bénéficiaires du Pass'Sport sont des filles, avec des disparités très importantes en fonction des quartiers. 80 % des bénéficiaires sont âgés de moins de 14 ans. Seuls 6 % des étudiants des Hauts-de-France bénéficient du Pass'Sport, alors que la région compte une proportion d'étudiants particulièrement élevée.

Les organismes publics interviennent sur la pratique sportive encadrée, mais la plupart des activités sportives sont réalisées en autonomie. Les pouvoirs publics doivent donc accompagner la pratique sportive autonome, notamment en milieu naturel.

- *Quels constats dressez-vous de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ?*

De nombreuses actions sont réalisées pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes (VSS). Un manifeste, signé par 14 villes, engage le mouvement sportif dans un travail de prévention contre les VSS : formation des encadrants, accompagnement des victimes, communication des numéros d'urgences, dispositifs de signalement, etc.

Les signalements sont très nombreux dans les écoles, alors qu'ils restent extrêmement rares dans les clubs et en dehors du temps scolaire. Ainsi, des faits commis en dehors de l'école sont souvent signalés au sein de l'école.

Les signalements ont progressé de 30 %, ce qui démontre une libération de la parole. Notre rôle est d'accueillir cette parole, en formant, en accompagnant et en sécurisant. L'évolution réalisée dans l'Éducation nationale est mise en œuvre au sein des clubs.

- Le plan « Genre et sport » de la ville de Genève présente un bon exemple de transversalité, en opérant des actions systémiques et collectives (cf [fiche ressource](#) )

- *Monsieur TRIFI, comment le sport peut-il lutter contre les inégalités de santé ?*

Après la crise sanitaire et l'émergence du conflit en Ukraine, l'Agglomération de la Porte du Hainaut a souhaité établir un diagnostic, en amont du projet de territoire. Au niveau social, nous nous sommes basés sur l'IDH4 (indice de développement humain) qui repose sur les revenus, la formation, l'éducation et la santé. Alors que l'indice de la région s'élève à 0,51, la médiane de l'agglomération est de 0,39 et l'indice relevé à Denain s'établit à 0,19. La mortalité, les violences intra familiales et les cancers atteignent des niveaux catastrophiques.

La santé et les violences faites aux femmes ont été désignées comme des axes prioritaires. Un contrat local de santé a été lancé. Un lieu d'accueil des femmes victimes de violences devrait ouvrir dans les prochains mois. Le nouveau contrat de ville visera à réduire le retard de développement constaté dans certains territoires.

L'agglomération subventionnera 11 clubs de haut niveau de la région, dont 5 clubs féminins. Nous avons décidé d'accorder des subventions identiques aux clubs de haut niveau, qu'ils soient féminins ou masculins. L'agglomération a demandé aux clubs de football de créer des sections féminines. Nous souhaitons financer les sections féminines et masculines de manière équilibrée, et pas au prorata du nombre de licenciés comme cela pouvait être le cas auparavant.

S'agissant de la politique de la ville, l'agglomération a établi des priorités différentes de celles de l'État, afin d'adresser des zones rurales exclues de la Politique de la Ville. Pour chaque action proposée, le niveau d'intervention en direction des femmes sera examiné. Par exemple, le CORIF a accompagné 30 femmes par des ateliers et des activités réalisées en clubs.

Auparavant, les financements ne pouvaient être accordés que dans le cadre d'appels à projets, ce qui limitait les candidatures aux grandes structures. En 2024, les associations pourront déposer leurs projets, au fil de l'eau, pour bénéficier de financements limités à 5 000 euros.

Enfin, un fonds de concours sera créé afin d'aider les communes à améliorer ou à créer des équipements de proximité. 10,5 millions d'euros seront ainsi injectés pour 15 communes en Politique de la Ville.

- *Madame Fanny Meilhac, vous avez mené des actions sur les espaces publics, les espaces sportifs, les cours d'école. Quels retours tirez-vous de ces expériences ?*

L'égalité femmes / hommes est une priorité pour la Ville de Raismes. Cette thématique est insufflée dans l'ensemble des projets. Grâce au CORIF, les équipes municipales ont été formées à la perception des discriminations.

Les pratiques des enfants et des enseignants de l'école Anne Godeau ont été notifiées puis analysées. Ensuite, la cour d'école a été adaptée aux différents usages, en délimitant des zones calmes, dynamiques et intermédiaires. Un an plus tard, les parents et les enfants ont de nouveau été sollicités pour envisager des ajustements. Dans la même optique, nous avons aménagé un parc composé d'espaces répondant à différents usages. L'approche itérative permet à la fois d'améliorer les situations et de réaffirmer les objectifs de mixité des projets.

Enfin, un espace dynamique a été installé dans le quartier prioritaire du « 19 mars ». Il propose un *pump track*, des balançoires, un espace de danse et une zone de trampoline. Si les aménagements sont essentiels pour favoriser une pratique diversifiée nous notons qu'il est également impératif d'accompagner les acteurs de proximité. Les centres sociaux et les associations ont besoin de formations à la non-discrimination et à l'égalité afin que les animateurs et les encadrants évitent de répéter des schémas ancestraux.

### *Le temps des questions-échanges*

- *Quelle est la qualité des équipements installés dans les quartiers prioritaires ? Des différences sont-elles constatées avec les équipements des autres quartiers ?*

*Florence PINELLI*

La base de l'INSEE manque malheureusement d'informations qualitatives. Par exemple, on ignore si les toilettes, quand elles existent, sont correctement entretenues. De même, il est impossible de savoir comment une bibliothèque est utilisée. Les réponses à ces questions ne peuvent provenir que des acteurs locaux.

*Thouraya ABDELLATIF*

Nous appelons les personnes de terrain à répondre aux enquêtes afin d'obtenir des données qualitatives. En outre, les politiques de rénovation ou de création d'équipements sont focalisées sur les QPV. La qualité des équipements doit donc être particulièrement élevée.

- *À Raismes, avez-vous rencontré des difficultés à mettre en place un dispositif complet (recueil de l'avis des personnes, mise en place, analyse) ?*

*Fanny MEILHAC*

Nous n'avons pas rencontré d'obstacles majeurs, car la participation citoyenne est instaurée depuis plusieurs années à Raismes, avec l'appui de personnes référentes.

*Patrick TRIFI*

Aucun aménagement n'est mis en place sans la participation des habitants. Cette modalité prend du temps, même si, avec l'habitude, les opérations sont de plus en plus rapides. Aucun progrès ne peut être enregistré sans mener des formations permettant de casser la reproduction des anciens schémas.

### III- Espaces et équipements sportifs au prisme des opérations de renouvellement urbain et des enjeux de transition : quelle prise en compte des questions de genre ?

*Intervenants :*

**Grégoire Quelain** - Doctorant en géographie sociale à l'Université Lyon 1 - Chef de projet Territoire et VSSD, Fondation Alice Milliat

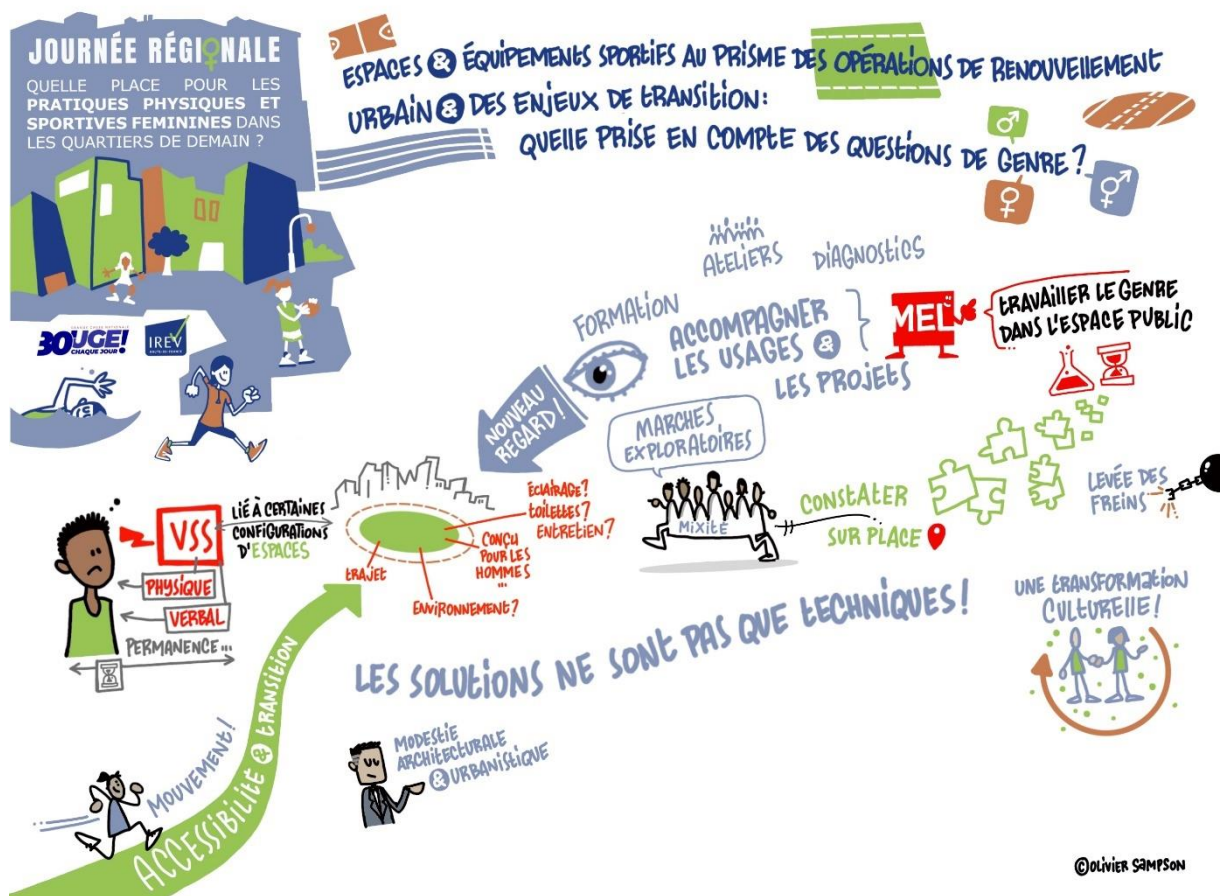
**Martin Citarella** - Conseiller aménagement du territoire et institutions, Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Seine Saint-Denis

**Bénédicte Tillard** - Directrice de projets cohésion urbaine et sociale, Métropole Européenne de Lille

**Élise Bonnel** - Stagiaire, Métropole Européenne de Lille

*Animation :*

**Ines Tavernier**, Chargée de mission, IREV Hauts-de-France



- *Grégoire Quelain, que recouvre le terme de violences sexistes et sexuelles ?*

Les violences sexistes et sexuelles s'appuient sur une logique de hiérarchisation, basée sur les différences sexuelles. Elles reposent sur l'intention de se comporter violemment et sur une atteinte à l'intégrité ou à la dignité (paroles, actes à caractère sexuel).

Le cadre français retient la notion de VCMS (Violence caractérisée par la Contrainte, la Menace ou la Surprise), sans prendre en considération la notion de consentement global.

Les cas de harcèlement de rue montrent que la disponibilité des femmes est toujours présente dans les idéologies, créant un continuum de violence. Dans leur vie sociale, les femmes subissent des discriminations et des violences dans les différents environnements où elles se trouvent, ce qui génère un risque permanent.

En 2015, le HCE a estimé que 100 % des femmes avaient été confrontées, au moins une fois, à un cas de harcèlement sexuel ou sexiste. Toutes les 90 minutes, 48 viols ou tentatives de viol sont commis en France, très généralement à l'encontre de femmes ou d'enfants.

La manière de concevoir les espaces influence la formation, le développement ou l'arrêt des violences. Les espaces sportifs doivent prendre en compte la notion de genre afin de réduire les violences.

- *Comment un espace peut-il exclure certaines populations ? Les configurations des quartiers, à l'écart des centres-villes, viennent-elles aggraver les stratégies d'évitement des femmes ?*

Les habitants des QPV se déplacent moins que les personnes des autres zones urbaines. De nombreuses femmes limitent leurs déplacements, notamment dans ces quartiers. À Rouen, une étude a montré que certains espaces, comme le Pont Guillaume le Conquérant, étaient presque exclusivement fréquentés par des hommes.

Les informations recueillies ont abouti à la prise en compte systématique de la question du genre. Aujourd'hui, les city stades sont occupés par des hommes à plus de 90 %. Cette situation renforce l'idée que ces équipements sont réalisés pour des hommes, renforçant les stéréotypes présentant le mode du sport comme masculin.

En amont des projets, une marche exploratoire peut être menée, au sein des quartiers, afin d'identifier les freins à la pratique du sport chez différents groupes de population.

- *Quelles caractéristiques montrent qu'un espace public est inadapté à la pratique sportive féminine ?*

La localisation de l'équipement public doit tout d'abord être examinée : se situe-t-il dans un espace fréquenté quotidiennement par les femmes ? La seconde dimension est l'environnement immédiat : existe-t-il des toilettes à proximité ? L'éclairage favorise-t-il la sécurité ? L'accessibilité est également

une question fondamentale pour les personnes en situation de handicap. La présence d'une médiation au sein de l'équipement peut favoriser le partage de l'espace. *In fine*, le city stade peut être transformé en terrain multi activités, ou en piste de roller derby, afin de proposer des usages différents.

- *Martin Citarella, vous accompagnez les institutions, notamment sur les projets de renouvellement urbain. Comment le CDOS de Seine-Saint-Denis aborde-t-il les questions d'égalité ? Quelle est votre approche ?*

Parmi ses différentes actions, le CDOS mène un programme de formation des dirigeantes sportives et des opérations de sensibilisation au sport féminin. La Seine-Saint-Denis est extrêmement carencée en équipements sportifs.

Les opérations de rénovation urbaine, lorsqu'elles existent, représentent une réelle opportunité pour les quartiers qu'elles concernent de repenser les espaces publics et sportifs en intégrant des démarches de concertation. Les problématiques doivent pouvoir être évoquées directement avec les habitants.

---

Les équipements proposés doivent être suffisamment variés afin de répondre aux différentes attentes. Nous devons également faire attention aux fausses bonnes idées pour attirer de nouveaux publics (repeindre des vestiaires en rose, installer des miroirs de danse, etc.)

---

Sur le plan technique, il convient de prendre en compte la taille des usagers. Statistiquement, les femmes sont, en moyenne, plus petites que les hommes. Les équipements doivent être conçus en intégrant cette donnée factuelle. Des locaux peuvent être installés sur les équipements sportifs afin de permettre aux clubs de ranger leur matériel, facilitant ainsi leur intervention.

La problématique des sanitaires est fondamentale. La création d'une « communauté » d'usagers peut permettre de faciliter leur entretien et donc de pérenniser leur utilisation. La mise à disposition de sanitaires bénéficie à tous les usagers.

- *Nous constatons que la mixité nécessite des réponses techniques, mais également des réflexions sur la diversité des équipements proposés ainsi que sur l'accompagnement du tissu associatif.*
- *L'accès aux espaces verts et aux équipements sportifs est très important dans le contexte de hausse des températures que nous vivons aujourd'hui. La transition écologique est-elle intégrée aux projets de création ou de réhabilitation d'un équipement sportif ?*

Au Danemark, un stade d'athlétisme (*l'Atlhetics Exploratorium d'Odense*) propose des jeux et des agrès permettant de reproduire les mouvements de l'athlétisme, de manière déconstruite. Ce parc public est utilisé par des étudiants, des promeneurs, des athlètes de haut niveau, etc. Les équipements doivent être attractifs afin de donner envie aux personnes de s'y rendre, notamment en vélo. Les parcours sportifs peuvent être agrémentés de végétation. Sur le plan écologique, les billes en caoutchouc devraient disparaître des terrains synthétiques à l'horizon 2031.

Les villes pourraient être conçues afin de favoriser l'activité physique et sportive, comme elles ont été conçues pour la voiture il y a plusieurs décennies. Cette approche nécessite d'intégrer les problématiques de genre, de handicap, d'âge, etc.

---

Le sport est un bon témoin de l'accessibilité de la ville. Un urbanisme « sportif » est un urbanisme bon pour tous et bon pour la santé.

---

Le libre choix des personnes doit néanmoins être respecté : la pratique du sport ne doit pas être imposée de façon autoritaire.

- *À la Métropole Européenne de Lille, un travail d'étude a été mené et un rapport a été établi sur les espaces inclusifs. Pouvez-vous nous parler de la démarche poursuivie ?*

Des réflexions ont été partagées sur les usages des espaces publics, notamment sous le prisme du genre, tandis que des projets de renouvellement urbain étaient conçus. Un bureau d'études extérieur nous a accompagnés dans cette démarche. Il nous a proposé de travailler sur la sensibilisation des différents acteurs et sur l'accompagnement des projets.

Des ateliers ont été organisés sur plusieurs thématiques : genre, sécurité, mobilité, accessibilité. Un diagnostic a été dressé sur les usages des espaces publics, sous le prisme du genre. Des préconisations ont été établies afin de modifier et compléter les espaces existants. Au départ, l'approche présentée dans les ateliers est apparue très théorique. Ensuite, des considérations locales ont été associées au regard des sociologues.

- *La démarche a porté sur quelques espaces sportifs. Avez-vous tiré des enseignements sur la pratique sportive des femmes dans ces espaces ?*

Les premiers retours portent sur les situations d'évitement. Par exemple, à Wattignies, une grande dalle est utilisée par les hommes, mais contournée par les femmes pour se rendre en dehors du quartier. De même, le city stade, malgré sa bonne implantation, était évité par les femmes.

### *Élise BONNEL*

L'étude a permis de matérialiser les déplacements des hommes et des femmes. Nous pouvons constater que les femmes se retrouvent dans les écoles et les centres sociaux, alors que les hommes mobilisent les espaces sportifs. L'étude a également montré que les femmes ne pouvaient généralement pas utiliser les agrès sportifs, conçus initialement pour des hommes.

Des expérimentations ont également été menées. Un espace multi-usage, proposant un revêtement souple, a été installé afin de favoriser la pratique de sports comme le tai-chi ou le yoga. Cet espace a été peu utilisé, car il était situé à proximité d'un city stade, visible et bruyant.

---

Le dialogue avec les futurs usagers des équipements sportifs est nécessaire pour positionner ces équipements au meilleur endroit.

---

À Rennes, un city stade a adopté une forme ronde, ce qui a modifié les pratiques, en intégrant un public plus féminin.

- *Pourriez-vous également évoquer la démarche de sensibilisation aux problématiques liées au genre qui est en cours auprès des agents de la MEL ?*

Oui, les opérations de sensibilisation se poursuivent. Un groupe de travail a été mené avec des agents qui pilotent les travaux. Nous nous orientons vers des visites de site et l'expérimentation d'une posture genrée dans l'espace.

Nous nous sommes notamment inspirés de la ville de Strasbourg. Un portage a été réalisé sur la thématique d'une ville féministe. Dans le cadre d'un jeu de rôle, les participants endossaient différents profils (femmes, personnes en situation de handicap, etc.) pour construire des parcours. Cet exercice met en valeur les obstacles à un équipement sportif ou à un espace public.

### *Les espaces réalisés seront-ils évalués afin d'être éventuellement améliorés ?*

Notre approche est davantage basée sur l'expérimentation que sur l'évaluation. Nos méthodes utilisent des cartographies, des recensements, des parcours, des questionnaires, des grilles d'entretien. Le bureau d'études a réalisé des observations participantes, en immersion dans les quartiers ciblés, afin de dégager des pistes d'amélioration.

### *Le temps des questions-échanges*

- *À Rouen, pourquoi le pont Guillaume le Conquérant est-il uniquement fréquenté par des hommes ?*

#### *Benedicte TILLARD*

Les déplacements des femmes sont liés à des tâches à réaliser : faire des courses, aller chercher les enfants à l'école, se rendre au travail, etc. A contrario, les déplacements des hommes apparaissent moins contraints.

#### *Grégoire QUELAIN*

---

Les logiques spatiales sont différentes entre les hommes et les femmes. Dès l'enfance, les garçons intègrent le fait qu'ils peuvent occuper l'espace, alors que les filles comprennent qu'elles doivent uniquement le traverser. Pour correspondre aux fonctions attribuées aux hommes et aux femmes, nous apprenons très tôt que l'espace public est majoritairement masculin, alors que l'espace privé, domestique, est principalement féminin.

---

L'installation de vestiaires mixtes est souvent évoquée. Or un tel aménagement créera des situations de mal-être s'il ne s'accompagne pas d'un changement de mentalité. L'espace est un outil. Il ne peut pas résoudre tous les problèmes.

- *Remarque d'une participante*

Sans la halte-garderie, sans l'accompagnement collectif des mineurs, les femmes ne peuvent pas participer aux activités sportives proposées dans leur quartier. Les freins propres aux femmes doivent être levés, au-delà d'une modification du mobilier urbain.

#### *Grégoire QUELAIN*

Effectivement, la véritable transformation ne pourra s'effectuer qu'au niveau culturel, en équilibrant les tâches. Les rôles attribués à chaque genre doivent être repensés afin de favoriser la mixité.

### *Élise BONNEL*

La Métropole de Strasbourg a mis en place des temps de garderie afin que les agent(e)s puissent participer aux réunions publiques.

### *Martin CITARELLA*

Le renouvellement de l'espace public peut inciter à une évolution plus large. À Montreuil, un terrain de foot à cinq, normé, a été installé, plutôt qu'un city stade, pour pouvoir être utilisé par le club local. Un terrain de beach-volley a été réalisé à proximité. Ces équipements ont été inscrits dans des parcours sportifs.

## IV- Retours d'expériences régionales



- *Le sport santé comme vecteur de lien social et de réduction des inégalités sur le Dunkerquois*

*Florane LEMEE – Coordinatrice en maison de santé*

L'association DK Pulse est une Maison Sport Santé qui intervient sur nos deux Maisons de santé. Au départ, DK Pulse intervenait sur ses propres fonds, grâce à un bus aménagé permettant de réaliser de l'activité physique. Les patients habitants pouvaient bénéficier de séances, financées par DK Pulse.

DK Pulse intervient également dans les maisons de quartier et dans les piscines, pour proposer de l'activité physique adaptée, en milieu aquatique. Cette association compte une trentaine de professionnels de l'activité physique adaptée.

Dans le bus, les pratiquantes peuvent être vues en train de faire du sport. Des femmes ont donc demandé si des lieux alternatifs pouvaient également leur permettre de pratiquer une activité physique. Il est apparu que le bus ne pouvait répondre à toutes les demandes d'activité physique. Nous avons donc proposé des cycles de 20 séances, au sein de la Maison de santé, sur la base de prescriptions médicales. Une salle d'activité physique adaptée, fermée, a été mise à la disposition des participantes.

Des groupes se sont créés, ce qui a développé l'autonomie des personnes. Des marches ont été organisées, en extérieur, et d'autres sports ont été mis en place dans la maison de quartier.

La maison de santé propose de la sophrologie, du yoga, un accompagnement diététique qui facilitent l'accès au sport, dans une démarche de prise en charge globale. Les personnes peuvent s'essayer à une activité, rencontrer d'autres personnes avant de contribuer elles-mêmes à la création d'un groupe de marche ou de sport.

### ➤ *L'insertion sociale par le sport des habitantes des quartiers populaires de la métropole lilloise*

*Alessandra MACHADO – Animatrice et coordonnatrice Association Passer'Elles*

Fondée il y a dix ans, l'association Passer'Elles repose sur quatre piliers :

- Le lien social ;
- Le sport santé, soutenu par une pédagogie adaptée ;
- Le nomadisme : l'association intervient dans plusieurs quartiers de la Métropole ;
- L'inclusivité : les services de l'association sont gratuits pour les demandeurs d'asile, les mineurs isolés et les personnes en situation administrative précaire.

L'association propose des activités attractives, soutenues par une communication dynamique et innovante. Les encadrants prennent beaucoup de temps à adapter les pratiques aux personnes accueillies. La structure compte :

- 35 membres bénévoles ;
- 5 animatrices, dont 2 salariées ;
- 450 adhérentes.

L'association inclut une école de vélo. Chaque année, 25 personnes apprennent à rouler à vélo, comme un outil de dépassement de soi. Nous organisons un voyage à vélo tous les ans. Cette année, ce voyage a relié Lille à Etaples, soit une distance de 100 km. Les 12 femmes participantes n'avaient jamais quitté leur quartier.

### *Le temps des questions-échanges*

- *Quels freins avez-vous identifiés à la participation des femmes aux activités proposées ?*

*Alessandra MACHADO*

Les freins concernent les horaires, les enfants à garder, le temps réduit.

Pour nous, l'important est de fédérer, au-delà de la pratique. Des groupes de parole ont été organisés sur des sujets concernant les femmes : la grossophobie, le cancer du col de l'utérus, la santé mentale, etc. Les femmes sont associées à toutes nos manifestations : dépistages, course contre les violences sexuelles et sexistes, etc.

- *Pouvez-vous nous parler du fait de nommer différemment une même activité physique selon qu'elle est pratiquée par des hommes ou par des femmes ? Je pense notamment au « yogaga ».*

*Alessandra MACHADO*

Le sport est un outil et non une fin en soi. Le yogaga a été pensé comme une démarche orientée vers les garçons. Les termes sont moins importants que l'utilisation ou le fait de favoriser une pratique.

- *Les séances organisées avec DK Pulse ont-elles été dispensées à des femmes qui avaient déjà une activité sportive ? Certaines d'entre elles avaient-elles été victimes de violences ? La régularité des séances produit-elle des résultats positifs ?*

### *Florane LEMEE*

La régularité des séances est parfois difficile à respecter. Heureusement, les personnes connaissent les lieux avant de participer au dispositif. L'activité physique est prescrite par un médecin, ce qui aide énormément. Les groupes sont très hétérogènes, avec des pathologies et des histoires différentes. Les groupes sont composés en fonction de la capacité et de la disponibilité des personnes. Ensuite, chacune d'elle fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi. Si les séances ne sont pas honorées, un point est organisé afin de connaître les motifs des absences. De la marche peut parfois être proposée à la place des séances. Nous nous efforçons de rester à l'écoute. Parfois, nous orientons les personnes vers de nouvelles activités.

- *Les participantes fournissent-elles une raison quand elles cessent une activité ?*

### *Florane LEMEE*

Les raisons sont diverses : fin d'un cycle de séances, reprise d'une activité professionnelle, développement d'une pathologie, etc. Lorsque l'arrêt est motivé par une problématique physique, nous nous efforçons de réadapter l'activité. Nous avons également constaté que des femmes voilées étaient plus libres de pratiquer quand leur encadrant était une femme.

V- Projection-débat autour du documentaire “Sportives, le parcours médiatique des combattantes”



---

Projection du documentaire « *Sportives, le parcours médiatique des combattantes* » 2022

---

**Patrick CHEVALLIER** – Producteur et membre du Conseil National des Villes

**Marie-Lopez VIVANCO** – Réalisatrice

Le film « *sportives, le parcours médiatique des combattantes* » est sorti en 2022. Il a été projeté dans 110 villes du monde. En France, il a été présenté au Sénat, à l'Assemblée nationale. Ce film évoque le problème de la médiatisation du sport féminin. Une suite est actuellement en préparation. Elle permettra de constater les évolutions depuis le premier volet.

La production de ce film s'est montrée très compliquée. Personne ne voulait mettre de l'argent dans un film sur le sport féminin. Patrick s'est efforcé de trouver des financements. Nous avons réalisé un maximum d'opérations nous-mêmes. Nous nous sommes basés sur des histoires qui nous ont touchés, sur des rencontres humaines. Auparavant, aucun film n'avait expliqué le manque de visibilité du sport féminin dans les médias. Or, c'est le point de départ d'un engrenage : le manque de visibilité engendre un manque de sponsors, de financement et donc de développement de l'activité. Nous voulions donner la parole aux personnes que nous ne voyons jamais, dans différents domaines : sport collectif, sport individuel, sport d'eau, sport olympique, etc. La problématique de visibilité est encore plus marquée pour les athlètes handicapés.

**Grégoire Quelain** - Doctorant en géographie sociale à l'Université Lyon 1 - Chef de projet Territoire et VSSD, Fondation Alice Milliat

**Martin Citarella** - Conseiller aménagement du territoire et institutions, Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Seine Saint-Denis

**Claire Quesnel** - Directrice régionale-Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes-Hauts-de-France

**Agnès Le Lannic** - Conseillère d'animation sportive à la DRAJES

**Florence Pinelli** - Cheffe de projet données et analyses spatiales et référente Observatoire national de la politique de la ville (ONPV), ANCT  
**Florane LEMEE** - Coordinatrice en maison de santé

### *Martin CITARELLA*

La faible visibilité du sport féminin, notamment du football, est parfois légitimée par le fait que le niveau de jeu serait de moins bonne qualité. Au Pays de Galles, les joueuses de l'équipe nationale devaient se cotiser pour faire venir leur entraîneur d'Allemagne. Dans de telles conditions, elles ne peuvent pas présenter un niveau de jeu comparable à celui des hommes. Les Jeux olympiques et paralympiques ont permis de mettre en avant le sport féminin, mais l'élan créé doit être entretenu.

### *Claire QUESNEL*

Nous ne devons pas attendre que les fédérations sportives et les médias, essentiellement dirigés par des hommes, encouragent le développement du sport féminin. Des moyens humains et financiers doivent être investis afin de faire bouger les choses, pour les femmes, mais également pour la société. Chacun doit être sensibilisé, pas uniquement les femmes et les petites filles.

### *Agnès LE LANNIC*

En tant qu'ancienne championne de tennis de table, je peux constater une évolution positive depuis les années 90, même si la situation des championnes reste encore très difficile. Tous les sports deviennent coûteux à partir d'un certain niveau. Beaucoup d'hommes accompagnent les sportives dans leur carrière. À ce titre, il faut encourager les femmes à assister aux matchs, car elles restent peu nombreuses en tribunes.

### *Juliette MAILLARD SOBIESKI - CORIF*

Le film présente le sport féminin, en comparaison avec le sport masculin. Cette approche permet de pointer les inégalités de traitement. En revanche, elle ne souligne pas les spécificités de la pratique sportive chez les femmes : puberté, règles, grossesse, ménopause, image corporelle, etc. Ces éléments impactent les résultats, la motivation, l'humeur. À l'adolescence, les femmes cyclistes manquent un entraînement sur quatre, à cause de leurs règles. *Grégoire QUELAIN*

La situation a peu évolué depuis le tournage du film, en 2020 : 4,8 % des retransmissions sportives sont dédiées au sport féminin. 15 % des journalistes sportifs sont des femmes. Sur 40 fédérations olympiques et paralympiques, seules 4 sont dirigées par des femmes. Les choses évoluent, mais les quotas de féminisation restent nécessaires. Au niveau sémantique, le « sport féminin » semble toujours être un sous-groupe du « sport », essentiellement vu comme masculin. Chez les sportives,

les performances sont nécessaires pour obtenir des moyens, alors que les hommes peuvent être financés avant d'obtenir des résultats. En handball, l'égalisation des moyens a permis d'harmoniser les résultats entre les équipes féminines et masculines. Cette égalisation n'a pas été mise en place dans d'autres fédérations, où l'on constate d'importantes différences. Comme pour le sport féminin, le parasport fait l'objet d'un manque de visibilité. Marie Bochet n'a jamais figuré en une de l'Equipe, malgré huit titres de championne paralympique. Le parasport ne représente que 0,8 % du sport diffusé à la télévision.

### *Patrick CHEVALLIER*

En 1999, Marie Georges Buffet a lancé un plan de féminisation. Nous n'avons avancé que faiblement depuis cette époque. Une récente loi instaure la parité dans les conseils d'administration des fédérations. Elle devrait entrer en vigueur fin 2024.

Depuis quelques années, l'Agence Nationale du Sport propose des aides à la production audiovisuelle en faveur du sport au féminin et des sports peu médiatisés. Le festival « Les Sportives en lumière » organisé par la Fondation Alice Milliat, enregistre un nombre croissant de films en compétition.

Le film « Sportives, le parcours médiatique des combattantes » a été projeté dans des écoles et des collèges, donnant lieu à des débats. Nous avons avancé un peu, mais nous devons aujourd'hui passer à la vitesse supérieure.

### *Marie-Lopez VIVANCO*

Certains diffuseurs ne souhaitent pas payer pour la diffusion du film. Dès que les quotas de sport féminin sont atteints, les chaînes de sport s'empressent de repasser du football ou du rugby. Un travail d'éducation semble nécessaire à l'égard des médias. Malheureusement, ces structures sont souvent privées, ce qui freine leur sensibilisation. Enfin, travaillant également comme photographe, je constate que les épreuves paralympiques sont beaucoup moins couvertes que les autres épreuves.

### *Agnès LE LANNIC*

Le documentaire montre bien les difficultés que rencontrent les sportives. De la même manière, les parcours des bénévoles ou des mères dans les sphères sportives pourraient être mis en valeur.

### *Marie-Lopez VIVANCO*

Effectivement, cette thématique est au centre de notre prochain film, « Sportives 2 », qui étudiera la place du sport dans la vie d'une femme : cour d'école, difficulté de trouver des créneaux, dispositifs proposés par les villes (notamment pour la garde des enfants), réinvention de l'espace public, etc.

### *Claire QUESNEL*

Le sport doit être vu comme un enjeu d'émancipation et d'épanouissement personnel. Les pratiques sportives sont encore très genrées. Nous devons travailler sur la féminisation des fonctions d'encadrement. Dans les sports qu'elles pratiquent autant que les hommes, les femmes ont davantage une pratique de loisir que de compétition. Des biais de genre doivent être levés sur ce qui est communément attribué aux hommes et aux femmes. Des stéréotypes résident dans de nombreux pans de la société : petite enfance, médias, etc. Heureusement, les initiatives se multiplient, avec le concours des associations et des services de l'État, pour amener les femmes à pratiquer une activité sportive.

